

25.01.2024 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Les prix des logements de vacances explosent

L'inflation ressentie est plus élevée que celle de l'IPC*

Indice Comparis des prix à la consommation vs indice suisse des prix à la consommation*



Mois de référence : décembre 2020 (correspond à 100 %)

Source : indice Comparis des prix à la consommation en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles KOF de l'EPF Zurich (calculs propres) | Valeurs marquées d'un * (données IPC/OFS)

comparis.ch

Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation décembre 2023

Les prix des logements de vacances explosent

Selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les prix des biens de consommation courante en Suisse ont marqué une hausse de 1,9 % en décembre 2023 par rapport au même mois de l'année précédente. Ils ont augmenté de 0,1 % depuis novembre. Outre les prix de la parahôtellerie (+22,4 %*) et des transports aériens (+6,4 %*), les prix des billets de transports publics ont augmenté eux aussi (+3,6 %*). « Les prix des logements de vacances ont tout bonnement explosé en décembre parce que la demande, malgré la hausse des prix, était nettement plus élevée que l'offre », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Zurich, le 25 janvier 2024 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est ainsi calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 1,9 % en décembre 2023 par rapport au même mois de l'an passé. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte quant à lui d'une hausse de 1,7 %*.

Depuis novembre 2023, les prix du panier suisse Comparis ont augmenté, de 0,1 % précisément (IPC : pas d'évolution*). Le mois précédent, les coûts des biens de consommation courante avaient baissé de 0,8 % (IPC : -0,2 %*).

En décembre, le franc s'est encore apprécié par rapport à l'euro et au dollar des États-Unis, ce qui a fait baisser le prix des produits importés tels que le carburant et le mazout. Cependant, c'est pour leurs vacances que les consommatrices et les consommateurs ont dû dépenser nettement plus. Tandis que les prix des hôtels ont augmenté de 2,5 %*, la parahôtellerie (c'est-à-dire les logements de vacances) s'est renchéri de 22,4 %*. « Les prix des logements de vacances ont tout bonnement explosé en décembre. Bien que de fortes hausses aient déjà été observées en décembre dernier, les prix se sont envolés de 11 %* par rapport

à l'année précédente, car la demande de logements de vacances était nettement supérieure à l'offre malgré la hausse des prix. Les prix des logements de vacances sont soumis à de fortes fluctuations saisonnières. Les consommatrices et les consommateurs semblent s'accommoder de ces hausses », déclare D. Renkert.

Plus forte hausse de prix par rapport au mois précédent

En plus de la hausse des prix dans la parahôtellerie, les consommatrices et les consommateurs doivent également déboursier plus pour le transport aérien – dont les prix ont augmenté de 6,4 %* en décembre (novembre : -2,2 %*). « Dans le trafic aérien, la fréquentation a atteint de nouveaux sommets en décembre. Elle a même dépassé le niveau qui était le sien avant la pandémie de coronavirus. Cette demande accrue se heurte à des capacités réduites, car les difficultés d'approvisionnement entraînent des retards dans la production de nouveaux avions et de nouvelles pièces de rechange. Les compagnies aériennes sont également confrontées à une hausse des coûts du travail et à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Ce contexte entraîne une hausse des prix des billets d'avion », explique D. Renkert.

Les autres prestations pour le transport individuel (+5,3 %*), les confitures et le miel d'abeille (+4,7 %*) ainsi que la margarine, les graisses et les huiles comestibles (+3,9 %*) figurent toujours dans le top 5 des biens qui se sont le plus renchériés.

Voyager en train est devenu beaucoup plus cher en décembre

Les prix des transports publics ont augmenté de 3,6 %* en décembre par rapport au mois précédent. L'annonce de la première augmentation de prix depuis sept ans a été faite au printemps par Alliance Swissspass, l'organisation de branche des transports publics qui fédère des entreprises de transport. Cette revalorisation a été justifiée par l'étoffement de l'offre ainsi que par le renchérissement des coûts de salaire, de maintenance et d'énergie. L'annonce par la Confédération d'une réduction des moyens alloués au trafic régional de voyageurs pour la nouvelle année y aurait également contribué.

« La hausse des tarifs ferroviaires a déjà conduit cet été à des discussions sur le prix approprié avec le Surveillant des prix. Il estime qu'avec un taux de remplissage de 50 % (théorique), pour ne pas être considéré comme abusif, le prix ne doit pas dépasser les coûts d'exploitation », explique D. Renkert. Quel que soit le plafond tarifaire, cette augmentation réduit considérablement l'attrait de ce mode de transport respectueux de l'environnement », poursuit l'expert.

Plus fortes baisses de prix d'un mois sur l'autre

En décembre, le prix de certains produits a reculé. Par exemple, les consommatrices et les consommateurs ont payé leurs glaces 7,6 %* moins cher qu'en novembre. Les prix des voyages à forfait ont également baissé, de 4,6 %*.

Ceux du vin mousseux (commerce de détail) (-4,5 %*), du café (commerce de détail) (-3,5 %*) et du carburant (-3,4 %*) suivent la même tendance.

Inflation : la Suisse loin derrière en comparaison européenne

En comparaison internationale, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 2,9 % dans les pays de la zone euro au cours de cette période. En décembre, le taux d'inflation s'est établi à 0,2 %.

Inflation la plus élevée pour les personnes vivant seules de 65 ans ou plus

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus ont connu le renchérissement le plus élevé au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 2,0 %.

Cependant, au mois de décembre, le coût de la vie a baissé de 0,1 % par rapport au mois précédent pour cette catégorie de la population.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les couples de moins de 65 ans sans enfants qui, en pourcentage, ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 106,6 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 1,8 % sur les douze derniers mois.

Les ménages appartenant à la classe de revenus les plus modestes sont ceux qui ressentent le plus l'inflation

Sur la base des revenus, c'est pour la catégorie qui gagne le moins que le coût de la vie a le plus renchéri par rapport à l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a progressé de 2,0 %. En décembre, le taux d'inflation était de moins 0,1 %.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 1,8 % depuis l'an passé, mais le mois dernier, ils n'ont progressé que de 0,2 %.

Renchérissement le plus élevé en Suisse alémanique et rhéto-romane

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse alémanique et la Suisse rhéto-romane ont enregistré le renchérissement le plus élevé par rapport à l'année précédente, à savoir 1,9 %. En décembre, le niveau des prix y a augmenté de 0,1 % par rapport au mois précédent.

Le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse italienne, où il s'élève à 1,7 %. Le niveau des prix y est resté pratiquement inchangé en décembre par rapport au mois précédent.

Pour en savoir plus:

Dirk Renkert
Expert Argent
Téléphone: 044 360 53 91
E-mail: media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte



Cette Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100915399> abgerufen werden.